

**Der Grosse Rat
des Kantons Bern**

**Le Grand Conseil
du canton de Berne**

Montag (Nachmittag), 7. März 2022 / Lundi après-midi, 7 mars 2022

Grosser Rat / Grand Conseil

1 2022.STA.186 Ernennung / Wahl
Eintritt eines neuen Mitglieds in den Grossen Rat:
Frau Tabea Rai (AL)

1 2022.STA.186 Nomination / Election
Entrée d'un nouveau membre au Grand Conseil :
Madame Tabea Rai (LG)

Präsidialansprache / Allocution du président

Le président. *(Der Präsident läutet die Glocke. / Le président agite sa cloche.)* Chères et chers collègues, chers invités présents dans la tribune, chers représentants des médias, Mesdames et Messieurs, je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui ce lundi 7 mars 2022 pour l'ouverture de la session de printemps. Nous siégeons avec l'esprit aux affaires qui nous sont soumises bien sûr, mais aussi avec une pensée pour les événements qui se déroulent en Europe de l'Est. Je suis très heureux que nous ayons pu nous mettre d'accord sur la teneur d'un texte officiel sur l'Ukraine que je lirai solennellement tout à l'heure en deux langues si vous approuvez, bien entendu, la proposition d'amendement, ce qui est le cas au programme de la session, que je vous ai soumise et sur laquelle nous allons voter juste après – c'est-à-dire que nous ne voterons pas exactement, mais je vous la lirai après la prestation de serment de Mme la députée Tabea Rai.

Pour cette session, nous avons plus de 120 affaires à discuter. Il est actuellement prévu de siéger jusqu'au milieu de la troisième semaine de la session. Veuillez toutefois réserver les trois semaines complètes. Ce n'est qu'après avoir traité les affaires prioritaires que nous pourrions estimer le temps qu'il nous faudra encore. A ce titre, je vous prie d'informer le plus tôt possible le guichet du Grand Conseil et la présidence de votre intention de retirer ou de transformer des interventions. Nous serions également ravis si vous pouviez nous communiquer rapidement votre accord avec les propositions de traitement du gouvernement qui concernent vos interventions. A noter que les retraits ou transformations signalés lors de la dernière session relatifs à des interventions reportées à cette session ont été pris en compte dans le Drehbuch. Vous l'avez toutes et tous vu : les interventions non urgentes seront à nouveau traitées en deuxième priorité. Nous avons priorisé les affaires afin de pouvoir faire un pied de nez au virus s'il devait s'inviter dans cet hémicycle de manière trop forte. Une fois de plus, je vous demande de respecter votre temps de parole. Je vous assure qu'il ne m'est pas du tout agréable de couper la parole aux plus bavards, mais c'est la règle. Je commencerai toujours le traitement des affaires du Grand Conseil à l'heure. Je vous prie donc de vous tenir prêts à entrer dans la salle du Grand Conseil à l'avance. Je demande également à tous les orateurs de remettre au préalable une transcription de leurs interventions au guichet. Cela facilitera le travail des rédactrices et rédacteurs du Journal ainsi que du Service de traduction. La liberté de s'écarter du texte remis reste bien entendu entièrement garantie. La parole prononcée fait également foi pour le Tagblatt.

Pendant la session, le port d'un masque est recommandé mais il n'est pas obligatoire. Lors de la première et de la troisième semaine de session, nous renonçons à une collation pendant la pause raccourcie entre la session de l'après-midi et celle du soir. La cérémonie de clôture de la législature aura lieu le mardi 15 mars à partir de 17 heures jusqu'à 20 heures. Merci de rendre au plus vite votre talon d'inscription au guichet. La session sera à nouveau diffusée en direct. Les représentants des médias et le public sont autorisés à y assister. Il leur est également recommandé de porter le masque. La salle du Grand Conseil sera en outre régulièrement aérée. Les lundis et mercredis ma-

tin, vous avez la possibilité de vous faire tester volontairement, freiwillig, entre 8 heures 30 et 9 heures 15.

J'attire également votre attention sur la « Nuit des Musées de Berne ». Elle aura lieu le vendredi 18 mars 2022 après une pause de deux ans due à la pandémie. Vous avez reçu des informations à ce sujet et vous en trouverez d'autres sur le site www.museumsnacht-bern.ch.

J'aimerais également attirer votre attention sur les nouveaux éléments relatifs à l'histoire du suffrage féminin à l'Hôtel du gouvernement : dans le hall, une plaque commémorative sur le jalon du droit de vote des femmes au niveau cantonal, une gravure « 50 ans de droit de vote et d'éligibilité des femmes » sur l'escalier menant du hall de l'Hôtel du gouvernement à la Salle des pas perdus, Wandelhalle ; Marie Boehlen : nom de l'une des dix premières femmes députées gravé sur le pupitre de la salle du Grand Conseil où elle siégeait à l'époque ; nom gravé de la première conseillère d'Etat, Leni Robert, sur le pupitre de la salle du Grand Conseil où elle siégeait à l'époque ; et sous la plaque nominative de la salle du Grand Conseil un code QR permet d'accéder à la biographie de la députée concernée ou de la première conseillère d'Etat.

Je vous informe aussi que vendredi dernier, le 4 mars, la présidence, les Services parlementaires et l'administration de l'Hôtel du gouvernement avons organisé au Rathaus une rencontre entre parlementaires de chaque groupe et de jeunes étudiants de gymnases bernois et biennois pour un *speed dating* politique, une manière ludique, professionnelle et originale d'amener nos jeunes citoyennes et citoyens à la politique. L'exercice mis en place par la société Projekt CH+ devrait se rejouer en vue des élections fédérales 2023.

La session de printemps est la dernière session de cette législature et la dernière de ma présidence. Cela résonne pour moi comme un gong final qui se rapproche. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Et juste après la session, le dimanche 27 mars, auront lieu les élections au Conseil et du Jura bernois, au Grand Conseil et au Conseil exécutif. Je souhaite bien entendu d'ores et déjà plein de succès à celles et ceux qui se présenteront à nouveau. Je vous saurais toutefois reconnaissant de ne pas faire de cette tribune un tremplin excessivement électoraliste.

J'ai le plaisir d'annoncer la naissance de l'enfant de notre ancienne camarade, la députée Christa Ammann qui est devenue maman le 26 janvier 2022 d'un petit Aramis Yorick. Toutes nos félicitations. (*Applaus / Applaudissements*)

J'ai par contre le regret d'annoncer le décès d'un ancien membre du Grand Conseil, M. Erwin Baumann-Schär, EVP, député de 1980 à 1984, qui s'en est allé le 24 février 2022. Je vous prie de respecter une minute de silence et de vous lever à cet effet.

Die Mitglieder des Grossen Rates erheben sich zu einer Schweigeminute. /

L'assemblée se lève et observe une minute de silence.

Le président. Je vous remercie. Voilà, maintenant que tout a été dit, je déclare ouverte la session de printemps 2022 du Grand Conseil. Nun, da alles gesagt wurde, erkläre ich die Frühlingssession 2022 des Grossen Rates als eröffnet.

Vereidigung / Assermentation

Le président. Wir dürfen ein neues Mitglied im Grossen Rat begrüssen und beginnen daher mit der Vereidigung. Für Frau Christa Ammann rückt Frau Tabea Rai, Alternative Linke, nach. Ich bitte Frau Rai, nach vorne zu kommen. – Schon gemacht. Wir schreiten nun zur Vereidigung. Ich bitte alle anwesenden Personen im Saal und auf den Tribünen, sich zu erheben.

Der Generalsekretär liest die Gelübdeformel in deutscher Sprache vor. /

Le secrétaire général du Grand Conseil lit la formule de promesse en allemand.

Frau Tabea Rai legt das Gelübde ab. / Madame Tabea Rai fait la promesse.

Le président. Je vous souhaite, chère collègue députée, plein de succès dans votre activité parlementaire. (*Applaus / Applaudissements*)

Noch ein Hinweis, vielleicht haben Sie es schon gesehen: Wir haben einen neuen Weibel des Grossen Rates. Heute hat Herr Roger Schnyder seinen ersten Einsatz. Auch Ihnen, Herr Schnyder – où est-ce qu'il est ? –, wünschen wir einen guten Start. (*Applaus / Applaudissements*)